LES DAEU (DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES)

Ce type de diplôme est destiné aux personnes ayant interrompu leurs études **sans avoir le baccalauréat** et qui veulent :

- reprendre des études supérieures (notamment à l'université) dans une perspective de promotion ou de retour à l'emploi
- acquérir un diplôme leur permettant de passer des concours administratifs requérant le baccalauréat
- obtenir un diplôme attestant de leur niveau de culture générale

Liste des DAEU :

DAEU A (Diplôme d'accès aux études universitaires option Lettres et Sciences Humaines)

DAEU B (Diplôme d'accès aux études universitaires option Sciences)